

FÉDÉRATION
HAUTE-MARNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**RÉ ENCHANTER LA CIT●YENNETÉ PAR
L'ÉDUCATION POPULAIRE**

**RÉ ENCHANTER LES TERR!TOIRES PAR
L'ÉCON●MIE SOC!ALE ET SOLIDAIRE**

PROJET FEDERAL 2014-2020

Projet fédéral 2014-2020

L'évaluation du projet fédéral 2007-2013.

L'évaluation du projet fédéral s'est faite en deux temps :

- premier temps : évaluation de résultat du plan d'action 2010/2013
- second temps : évaluation d'impact du projet fédéral 2007-2013.

Ces travaux, validés par le conseil fédéral du 03 avril 2013, ont été présentés lors de l'Assemblée générale du 15 mai 2013.

Ils ont permis de dresser un diagnostic de situation de notre fédération (document en annexe)

La prospective de la vie associative à 10 ans.

Parallèlement à nos travaux d'évaluation, la fédération a mené un travail de prospective afin de mieux cerner les mutations en cours qui affectent la vie associative et nos territoires.

- « **Enrichir notre capital social pour imaginer demain** ». Il s'est agi de récapituler notre mémoire fédérale en confrontant les vécus de quelques anciens de la fédération des Œuvres Laïques à ceux des élus fédéraux contemporains afin d'analyser l'évolution de nos logiques fondatrices et tenter de discerner où nous en sommes aujourd'hui. (séminaire du 29/11/2012)
- « **Quelle ligue en Haute Marne en 2024 ?** ». Un séminaire du centre fédéral sur les enjeux sociétaux globaux et locaux pour mieux cerner les évolutions de contexte de nos territoires (15 janvier 2013)
- « **Les rencontres du réseau Ligue en Hte marne : qu'est ce qui nous rassemble ? Que veut on construire ensemble ?** » en avril 2013 à Chaumont et Langres pour consulter notre réseau associatif et enclencher une dynamique de concertation.
- « **Quelle ligue en Champagne Ardenne en 2024 ?** ». A nouveau un séminaire mais au plan régional avec la Ligue de l'enseignement de Champagne Ardenne pour élargir et croiser nos regards.

Les projets de mandature de nos comités sportifs Usep et Ufolep

Nos comités départementaux Ufolep et Usep ont, en lien avec la démarche fédérale, produit leurs projets d'action 2014-2016 dans le cadre des olympiades.

- Adoption du projet Usep 2014-2016 par le CD USEP du 14/11/2013
- Adoption du projet Ufolep 2014-2016 par le CD Ufolep du 26/11/2013
-

Ce au nom de quoi nous agissons : FAIRE SOCIÉTÉ

Notre mouvement national Ligue de l'Enseignement s'est dotée, lors du congrès de Toulouse en 2010, d'un projet pour faire société à travers un manifeste « Faire société ».

Notre manifeste reprend nos valeurs fondamentales et ouvre de nouvelles voies sur 3 points :

- Pour une société plus juste et plus solidaire
- Pour le développement d'une société laïque plus fraternelle cherchant à faire unité sur la base de la reconnaissance mutuelle des personnes et des cultures.
- Pour une société d'hommes et de femmes libres et responsables, formés et éduqués à la vie en société et à la solidarité induite par ces préceptes.

Dans cet esprit, notre projet a l'ambition de rassembler tous celles et ceux qui pensent que s'engager passe par :

- La recomposition de l'action publique, de façon à retisser les liens sociaux entre tous les citoyens sans différenciation d'origine, de sexe, de culture.
- Le renouvellement des pratiques démocratiques en défendant les libertés individuelles, en apportant de nouvelles idées au débat démocratique et en privilégiant le dialogue social et civil.
- Le remodellement des solidarités dans la société des individus en privilégiant l'action publique au profit du plus grand nombre, en ouvrant des espaces de dialogues et en soutenant les initiatives allant dans le sens de la justice sociale
- Le développement d'une politique de reconnaissance afin d'inclure chacun dans les processus décisionnels pour revivifier la démocratie

Afin que **Faire société** fasse réalité sur le terrain, le congrès de Nantes en 2013 a impulsé le « **renouveau de l'éducation populaire au sein de la Ligue** » pour traduire, dans les faits, notre slogan « **Un avenir par l'éducation populaire** »

Les défis contemporains de l'éducation populaire sont de trois ordres :

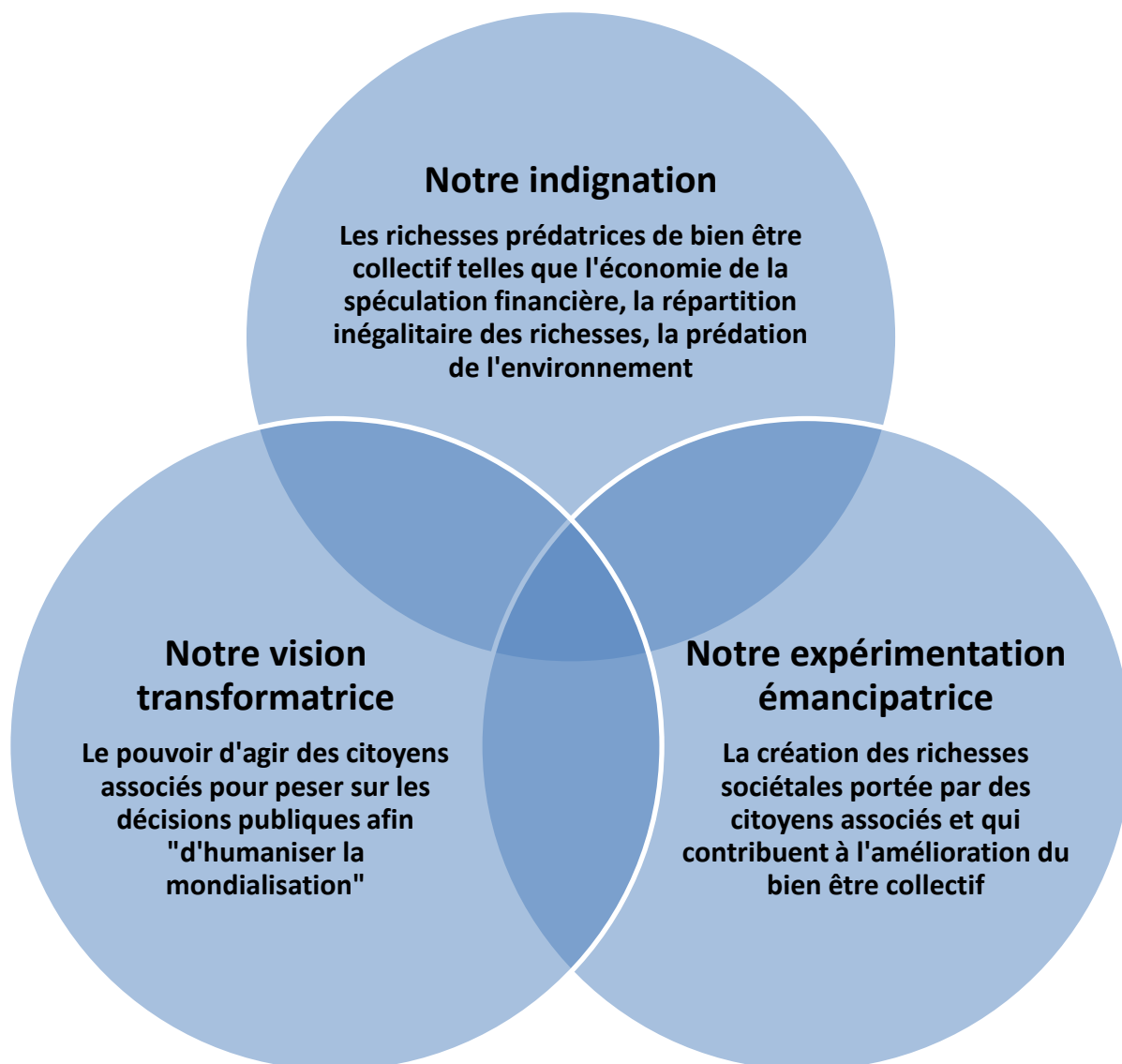
- le défi de la **société créative**
- le défi de la **société civique**, ou comment combattre les impasses de la société participative.
- Les défis de la **société interculturelle**

Ces défis révèlent plusieurs clés pour un renouveau de l'éducation populaire dans notre fédération :

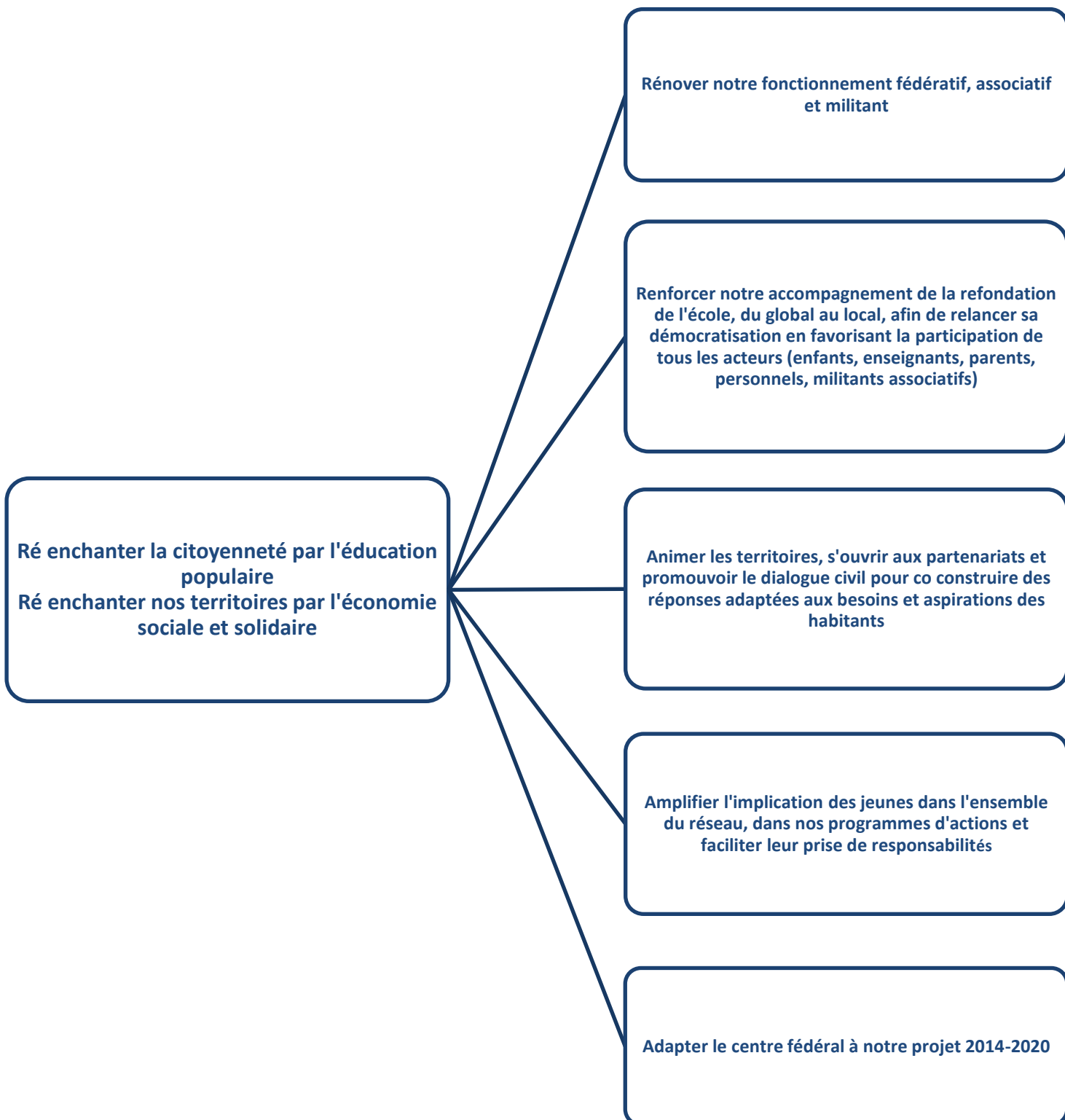
- la réaffirmation du sens de notre idéal démocratique de co éducation (éducation formelle et informelle)
- la redéfinition des piliers d'une pédagogie d'éducation populaire
- le renouvellement des modèles de participation, d'engagement et d'intervention de l'éducation populaire.
- La vision de la richesse et les pistes de l'économie sociale et solidaire

Ce pourquoi nous voulons agir ensemble : Notre REVE

Notre REVE (REsistance créative – Vision transformatrice – Expérimentation émancipatrice)

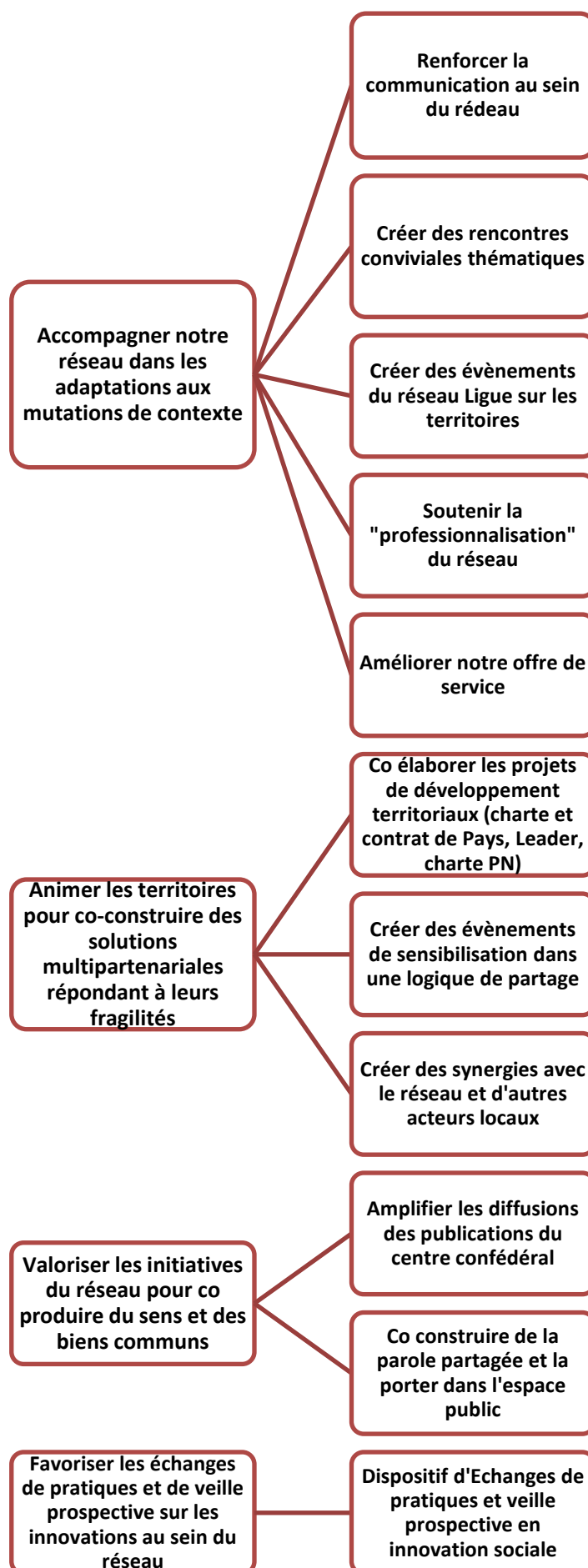


Ce sur quoi nous voulons agir ensemble : « Faire société, un avenir par l'éducation populaire »



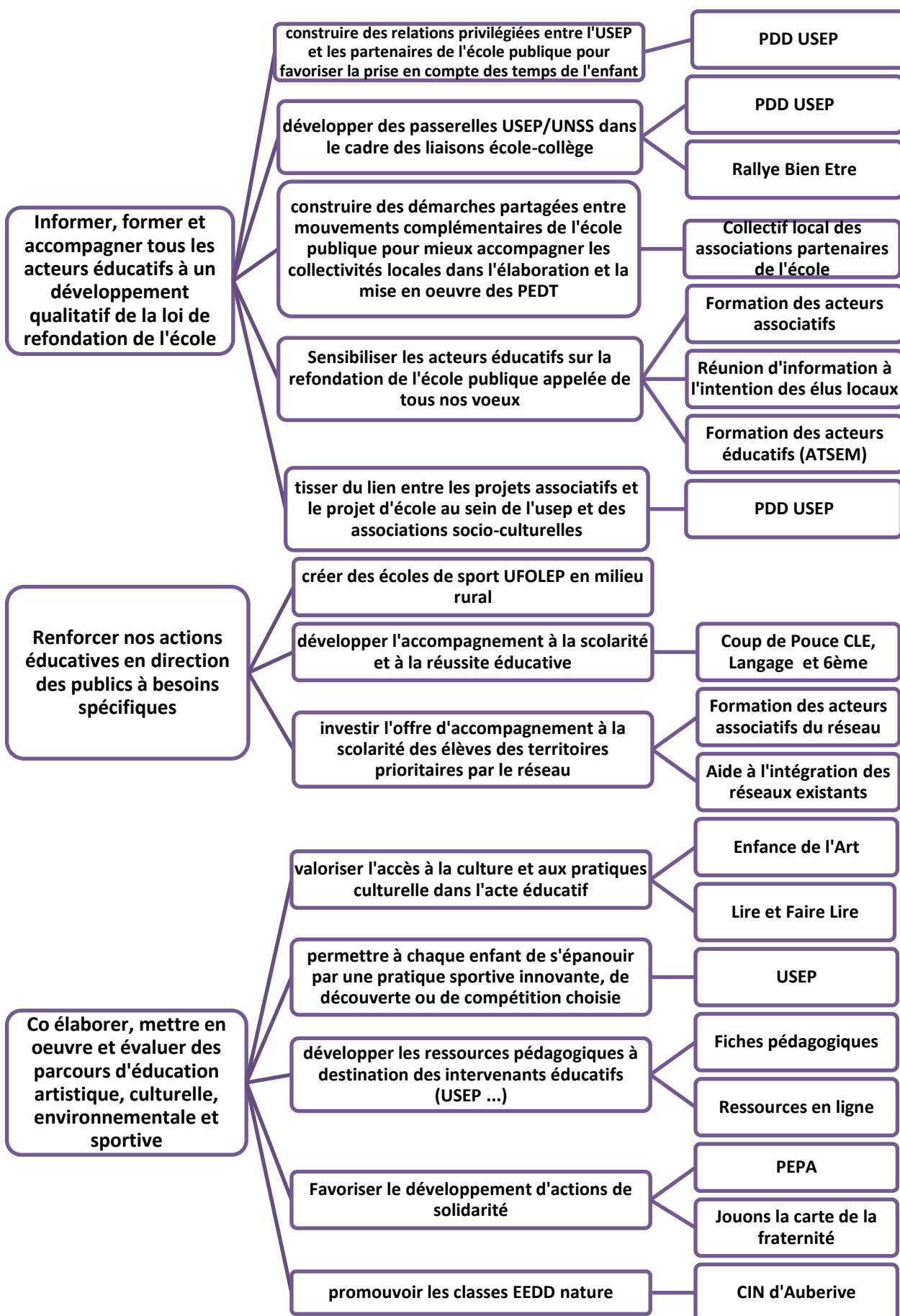
Notre plan d'action 2014-2016.

- Axe 1 : Rénover le fonctionnement de notre réseau pour faciliter la participation des habitants dans la vie associative, dans l'ESS et pour agir résolument dans le développement durable



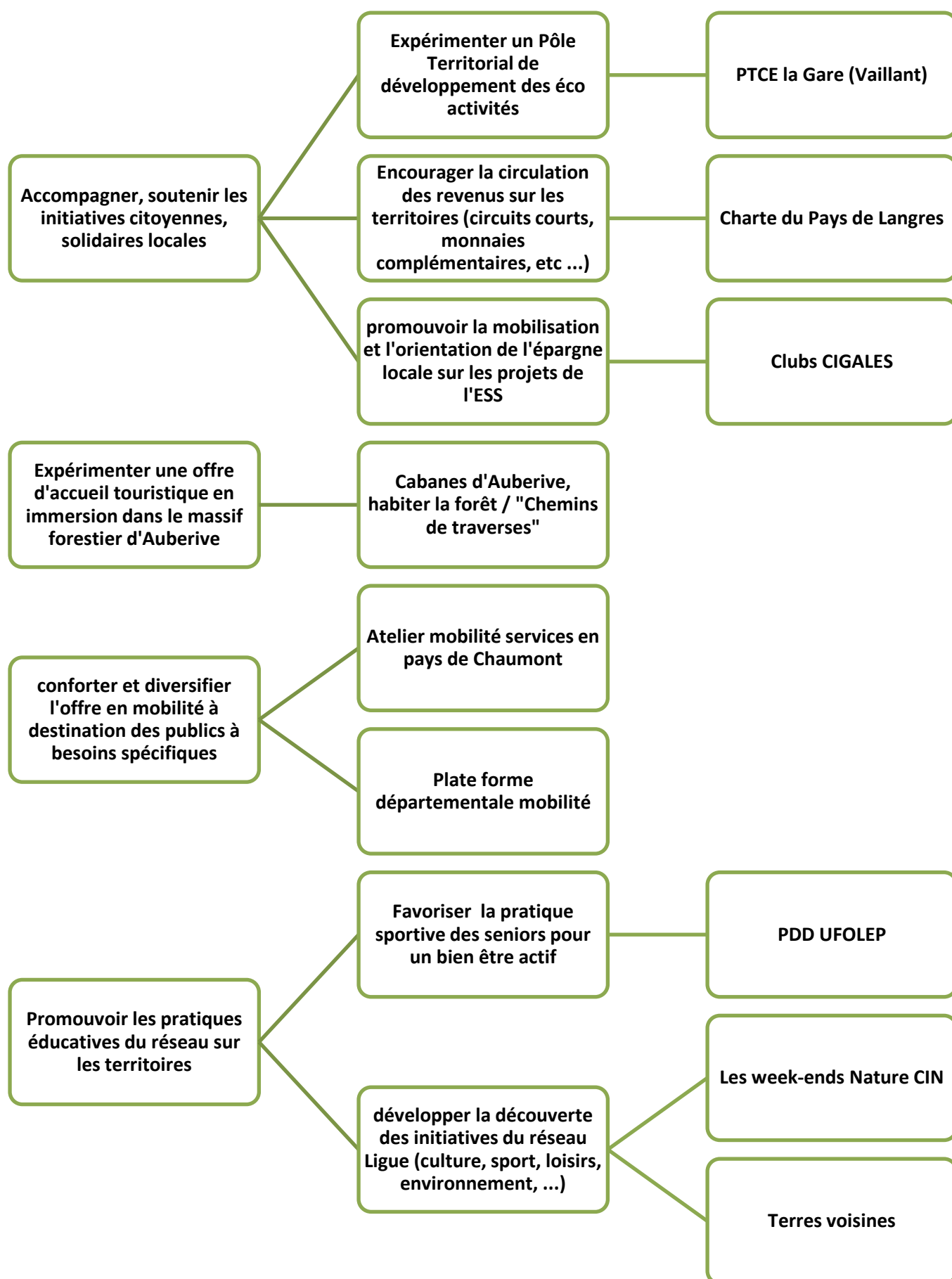
Notre plan d'action 2014-2016.

- Axe 2 : Renforcer notre accompagnement de la refondation de l'école, du global au local, afin de relancer sa démocratisation en favorisant la participation de tous les acteurs (enfants, enseignants, parents, personnels, militants associatifs)



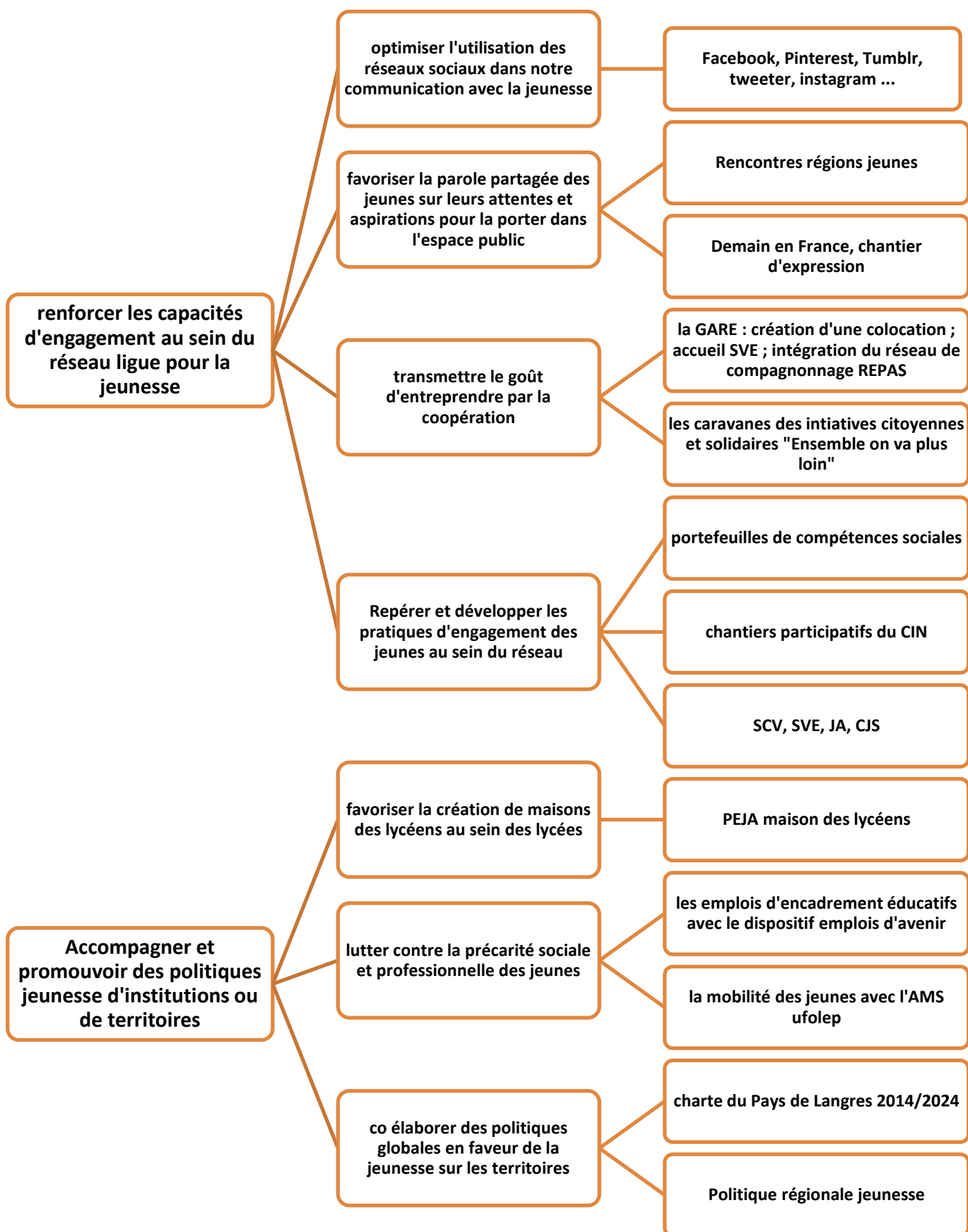
Notre plan d'action 2014-2016.

- Axe 3 : Animer les territoires, s'ouvrir aux partenariats et promouvoir le dialogue civil pour co construire des réponses adaptées aux besoins et aspirations des habitants



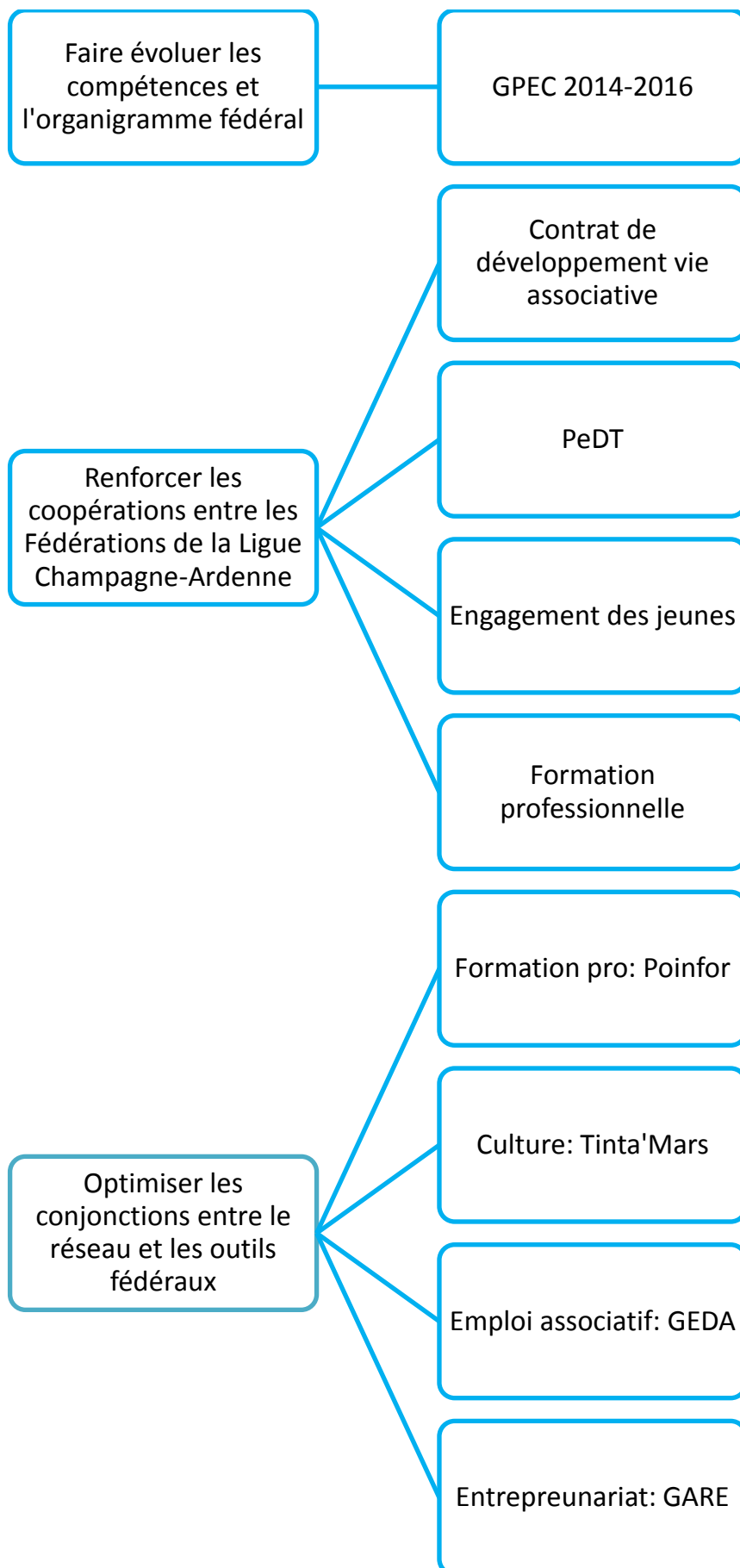
Notre plan d'action 2014-2016.

- Axe 4 : Amplifier l'implication des jeunes dans l'ensemble du réseau, dans nos programmes d'actions et faciliter leur prise de responsabilités



Notre plan d'action 2014-2016.

Axe 5 : Adapter le centre fédéral à notre projet



Ce avec quoi nous agissons : une fédération d'associations, un réseau d'acteurs privés et publics partageant les valeurs de laïcité et de justice sociale et oeuvrant pour l'engagement du citoyen.

Construire une conception partagée du rôle des associations dans la société est une impérieuse nécessité si nous ne voulons pas voir nos effectifs baissés et notre audience se réduire.

La raréfaction des finances publiques et l'évolution institutionnelle de la République (décentralisation et déconcentration) obligent également à repenser notre organisation Ligue pour relier le local, là où le réseau agit, au plus global (Région, Nation, Europe), là où la décision publique se prend.

Enfin, dans une société en mutation à la recherche d'une redéfinition du pacte Républicain, les citoyens associés doivent trouver en nous les espaces d'imagination pour construire « le vivre ensemble de ce 21^{ème} siècle.

L'évolution de nos logiques fondatrices.

1946. Création de la Fédération des œuvres Laïques de Haute Marne.

Le contexte était à la reconstruction de notre République suite à la déferlante nazi et au marasme du régime collaborationniste de Vichy.

La Fédération des Œuvres Laïques de Hte marne est le fruit d'une conjonction de volontés partagées entre l'Etat (le Ministère de l'Instruction Publique) et les syndicalisme enseignant, (la Fédération de l'Education Nationale et plus particulièrement sa branche de l'école primaire le Syndicat National des Instituteurs) pour « propager l'instruction laïque et l'éducation populaire (...) et favoriser la création et le développement des œuvres laïques de toute nature. »

La logique est une logique d'aide au rayonnement de l'école publique et de ses enseignants avec un prolongement éducation populaire. La FOL développe une culture de management et d'organisation de service public avec une obligation de moyens

1945-1975 : les trente glorieuses

Financé par le plan Marschal et régulé par le keynésianisme, les 30 glorieuses permettent à la Nation de jouer dans la cour des grands de ce monde.

Notre département passe de 181 840 habitants en 1946 à 197 147 en 1954 soit 8% d'augmentation en 8 ans. La Haute Marne accueille les travailleurs issus des campagnes et de l'immigration avec la construction de logements dans des quartiers sottis de terre (Vert bois, Cavalier-Rochotte, Citadelle...)

Pour la FOL, la question école publique- école privée confessionnelle cristallise les préoccupations jusqu'à l'échec du grand service publics d'éducation de 1984 suivi de l'implosion du syndicalisme enseignant.

Sur la logique initiale d'aide, se greffe une logique de mouvement avec pour marqueur un raidissement sur la Laïcité enfermé dans le rapport privé public.

Années 80, le néo libéralisme triomphant.

1983 marque l'échec de la relance keynésienne dans un seul pays avec la gauche française aux affaires face aux politiques néo libérales anglo saxonnes triomphantes. La main invisible du marché est censée réguler une économie désormais mondialisée et la dérégulation est souveraine.

Le new management public fait entrer la puissance publique dans la logique de résultat (Loi Organique de la Loi de finances, RGPP.....) avec comme corollaire la régulation par le marché : la commande publique supplante peu à peu le conventionnement avec les associations.

La fédération des Œuvres Laïques peine à s'adapter à ce nouveau contexte et connaît de graves difficultés financières. La fin des postes d'enseignants mis à disposition, la mise à distance des ministères de tutelle... amènent le renouvellement des cadres fédéraux sur des contrats de droit privé et le management s'inspire des outils de l'entreprise privée lucrative.

Aujourd'hui : Vers une logique de mouvement ?

Crise financière globalisée, crise économique, crise des dettes publiques de la zone Euro ;, crise écologique, crise de confiance politique....notre système est en mutation.

On sait ce que l'on quitte....on ne sait pour aller où !

Notre département est retombé à 184 000 habitants et nos espaces sont propices soit à l'enfouissement de déchets dont personne ne veut, soit à une mise sous cloche de nos éco systèmes.

En 2004, La FOL est devenue Ligue de l'Enseignement de Haute Marne avec pour bannière « Un avenir par l'éducation populaire »

Nous entendons re créer une logique de mouvement de citoyens associés qui invite à penser et à agir pour humaniser la mondialisation sur une planète village finie.

Cette logique de mouvement invite à une éducation populaire de créativité, de participation et d'échanges féconds des citoyens associés.

Adapter notre organisation pour faire réseau

Il va falloir oser **passer de la fédération au réseau**, en élargissant notre base constituée d'associations loi 1901, mais aussi d'établissements publics, de collectivités locales, de professionnels de l'animation ou de la vie sociale, de militants individuels.

La mise en réseau est toujours recherchée, il nous faut réfléchir à l'intérêt d'appartenir à un réseau à travers les services rendus, la rencontre et l'échange avec des personnes partageants les mêmes préoccupations, le socle des valeurs sur lesquelles s'appuient les actions....

Il faut retisser d'abord un réseau pour avoir une certaine densité de présence au plan local et savoir le rendre visible auprès des citoyens.

Les enjeux de la mobilisation de notre réseau départemental

- Notre capacité de dialogue avec les collectivités publiques pour peser sur les politiques sociales, éducatives et économiques départementales
- Notre capacité de résistance aux oppositions politiques antisociales ou antirépublicaines
- Notre capacité de composer l'action publique et le dialogue civil avec les associations sur tout le territoire
- Notre capacité à mailler les territoires et être visible, lisible et pouvoir rassembler le plus grand nombre autour des mêmes enjeux (mieux vivre ensemble, l'éducation, l'exercice civique...)
- Notre capacité à remettre du sens dans le projet historique de la Ligue qui est de former des citoyens et des militants capables d'influer sur leur environnement institutionnel
- Notre capacité à maintenir l'utilité sociale politique et économique de la fédération par l'hybridation des compétences et des ressources

Les enjeux d'un travail de culture

Notre organisation, de l'association locale à la fédération, est un lieu de construction de références culturelles pour ses acteurs

Notre travail de culture, pour se doter d'une vision transformatrice en influant sur nos représentations du monde, doit combiner :

- l'indispensable transition écologique
- le renouvellement des formes de la démocratie
- la réduction des inégalités dont celles des territoires
- l'expression des identités dans la recherche du bien commun
- l'investissement dans les usages créatifs, collaboratifs et démocratiques de la société numérique

« Nous vivons sans doute un de ces moments rares qui mettent les civilisations devant des choix d'importance exceptionnelle, qu'il faut éclairer, préparer, discuter, faire et accompagner. La culture dans ces moments là doit être la source de la politique, de la fabrique de « l'en commun », pour entretenir, renouveler et inventer un futur désirable pour tous, pour donner le goût de l'avenir. Une culture largement ouverte à toutes ses composantes qui permette à chacun et à tous de se situer dans son environnement proche et lointain, dans son histoire et celle des autres, dans ses relations, dans ses connaissances et ses compétences, et dans ses capacités à s'insérer socialement et à transformer la société pour l'améliorer. »

Le travail de notre propre transformation

S'inscrire dans une logique de mouvement exige une profonde évolution de notre organisation actuelle.

Au service de la performance d'utilité sociale, notre organisation technique répond à deux exigences :

- la gestion de services et prestations utiles à notre projet
- l'accompagnement du réseau et des territoires avec pour fil rouge le présent projet.

Dans un contexte de raréfaction des finances publiques, les coopérations et mutualisations à la fois au sein du mouvement Ligue en Champagne Ardenne et à la fois sur les territoires en inter fédératif seront systématiquement recherchées pour assurer le rayonnement du projet.

Au niveau Ligue de l'enseignement en Champagne Ardenne :

Coopérations systématiques sur des axes de travail commun relevant d'une autorité politique régionale dont :

- l'information, formation e(tb accompagnement des associations dans les adaptations de contexte.
- Les politiques en faveur de l'engagement de la jeunesse
- Les actions complémentaires à l'école dans le cadre de la CPO MEN en lien avec le Rectorat

Mutualisation de moyens et de ressources pour amoindrir les coûts en changeant d'échelle :

- action culturelle : diffusion cinéma et diffusion spectacle vivant jeune public.
- Actions sportives Ufolep (vers une équipe régionale UFOLEP au service des projets ufolep départementaux ?)

Animation d'un dispositif Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences en accompagnement de la mise en œuvre des projets fédéraux

Au niveau des territoires

Les nouvelles intercommunalités et leur groupement en territoires de projet (pays) constituent les lieux de construction de projets répondant à des aspirations de la population. Nous devons encourager systématiquement les coopérations entre associations et réseaux pour bâtir des projets multi partenariaux thématiques garant du décloisonnement de l'émiettement associatif.

Ce que l'on raconte. Le pilotage par l'évaluation du projet fédéral

Evaluation de réalisation

Question évaluative : Qu'avons-nous mis en œuvre ou pas, pourquoi, pour qui, avec quels résultats quantitatifs ?

Critères : l'affectivité du plan annuel d'action

Indicateurs : Descriptif des actions, des usagers (caractéristiques) et des évolutions en regard de l'année 2013, année de référence

Support : le rapport annuel d'activités

Evaluation de résultat

Question évaluative : Qu'avons-nous produits comme changements ?

Critère : Analyse des écarts entre les changements attendus et les changements obtenus

Indices : des paroles de mandants, usagers, partenaires glanés dans le feu de l'action

Support : des zooms dans le rapport d'activité annuel

Evaluation d'impact

Question évaluative

La conduite de notre projet fédéral 2014 / 2020 induit de nouveaux modes de coopération et de financement avec notre environnement. De nouveaux enjeux, dont nous apprécions confusément la portée, sont à prendre en compte pour piloter le développement de notre centre fédéral, de notre fédération, et au-delà, le développement de la vie associative départementale.

Nous avons retenu 5 questions évaluatives portant sur l'enrichissement de notre capital social.

- **l'utilité sociale de nos actions** : *mobilisés sur les besoins de nos adhérents ou de nos publics « captifs » qui ne peuvent relever du seul marché, nous devons faire la preuve de notre capacité à nous inscrire, dans le cadre des politiques publiques, sur les territoires Haut Marnais. Comment dépassons nous notre objet particulier pour contribuer au "bien commun public" ?*
- **la gestion des ressources**. *Il s'agit de viser l'optimisation de notre production de services aux associations et aux usagers. Comment les préoccupations de la compétence et de la qualité s'articulent avec les logiques d'intérêt général au sein de notre fédération en vue d'une plus grande efficacité ?*
- **la participation des citoyens** aux enjeux de société notamment à ceux du développement local est une prérogative de l'éducation populaire. *L'engagement volontaire, suscité au titre d'une citoyenneté active avec le partage des représentations, ressources et compétences, constitue t'il notre mode d'intervention ?*
- **la professionnalité**, dans notre capacité à nous renouveler et à nous adapter aux nouvelles situations, à explorer de nouvelles modalités de résolution de problèmes, exige un rôle grandissant d'expertise dans une société où la complexité des questions entraîne la prise en compte d'éléments de plus en plus nombreux. *Comment jouons nous cette fonction dans notre département ?*

Critères:

Agir sur l'économie non marchande:

L'obtention de nouvelles missions de service public et l'accroissement des sources de financement sont la conséquence d'initiatives structurantes et pertinentes dans un ensemble de domaines liés à la notion d'utilité sociale

Prendre en compte le contexte d'intervention institutionnel :

Dans quels dispositifs institutionnels sommes nous inscrits, sous quelles formes, pourquoi faire, avec quels résultats et avec quels partenariats financiers?

- **la gestion des ressources**. Comment les préoccupations de la compétence et de la qualité s'articulent avec les logiques d'intérêt général au sein de notre fédération en vue d'une plus grande efficacité?

- Agir sur l'économie marchande:

L'économie marchande fait référence aux normes de qualité des services ou activités mis en œuvre .C'est-à-dire aux caractéristiques et exigences auxquels ces normes doivent répondre ainsi qu'à la satisfaction des usagers. Soit:

*- définir la qualité par différentes thématiques et aspects sur lesquels vont porter la qualité.
- maîtriser la qualité par la définition et la mise en œuvre des dispositions nécessaires pour créer un service ayant les caractéristiques voulues.*

- s'assurer de la qualité par la mise en place les moyens d'évaluer que le service répond effectivement aux normes définies et ce de manière satisfaisante pour ses utilisateurs.

Quelles procédures mises en place de définition, mise en œuvre et suivi dans la qualité des prestations ?

- Prendre en compte les ressources locales :

Comment au niveau du centre fédéral prenons nous en compte les ressources locales, notamment la première d'entre elles, notre réseau fédéré?

Quels modes de coopération entre les entités liés à la fédération (UFOLEP, USEP, POINFOR, Université Rurale du Pays de Langres, Tinta'Mars en pays de Langres, Ciné Ligue Champagne Ardenne, Groupement d'Employeurs pour le Développement Associatif en Haute marne) ?

- La prise en compte des besoins :

Quelle démarche d'analyse des besoins a mettre en oeuvre selon leur caractère plus ou moins régulier et formalisé?

- Evaluer les facteurs de dépendance :

Analyser les évolutions des modes de financement de nos actions entre marchand, non marchand et non monétaire et apprécier notre degré de dépendance à l'une de ces économies.

- Evaluer l'équilibre entre les différentes formes économiques:

La régulation d'éléments de l'économie marchande, non marchande et non monétaire au sein du projet fédéral est une condition de son développement et de la qualité des services proposés aux adhérents et usagers. Quelles évolutions de cet indicateur?

- la participation des citoyens Quel en est notre bilan et quelles procédures participatives sont à développer?

Agir sur l'économie non monétaire :

L'économie non monétaire renvoie aux normes de qualité où la dimension participative détient une place importante.

Comment prendre en compte et valoriser l'engagement des bénévoles ?

Agir sur le management associatif :

Le mode de management associatif s'apparente à un mode de management participatif. Une politique des ressources humaines consiste à créer chez tout salarié et bénévole un comportement d'acteur contribuant au développement et à l'amélioration du fonctionnement de l'association. Quels dispositifs mis en œuvre pour améliorer la situation?

Les évolutions en termes de qualifications et d'implication des acteurs du projet :

Le changement des comportements implique d'agir sur ses représentations de son action mais suppose aussi que les acteurs concernés (élus et permanents) développent de nouvelles pratiques. Le projet est complexe, long dans le temps et associe de multiples acteurs aux statuts, disponibilités et implications différentes (bénévoles, salariés, partenaires de toute nature).

Le pilotage de la démarche projet par la direction et les délégués fédéraux répond il aux attentes de ses acteurs et en quoi?

Evaluer les changements occasionnés :

Quels changements occasionnés directement imputables à notre projet fédéral (partenariats, nouvelles actions, nouveaux projets...)?

Indicateurs : interviews croisées d'acteurs fédéraux et de partenaires publics et privés

Support : Rapport d'évaluation chemin faisant (fin 2016/ début 2017)

Rapport final d'évaluation (20021)

Annexe 2

DIAGNOSTIC POUR DEBATTRE SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET FEDERAL 2014-2020.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Ce que l'on sait faire : l'accompagnement des initiatives associatives par la valorisation de leur « l'utilité sociale », la promotion de la coopération et de la participation pour le « dialogue civil » l'accompagnement de projets territoriaux multi partenariaux (nouvelles manières de voir et de faire pour répondre aux besoins des habitants ou des territoires). Capacité d'impulser de l'innovation sociale dans les manières de faire pour répondre aux mutations sociétales. Capacité à mobiliser des associations du champ éducatif culturel, sportif, de l'environnement...et à mettre en synergie des outils communs au monde associatif (Poinfor, Geda52, Tinta Mars, La GARE.....)</p> <p>Ce que l'on sait dire : La laïcité par un travail permanent d'esprit critique, de liberté de pensée, de conscience et d'expression pour construire une exigence humaniste avec pour moteur une société démocratique. Des bases pour « Faire société » : la recomposition de l'action publique, le renouvellement des pratiques démocratiques, le remodelage des solidarités et le développement d'une politique de la reconnaissance. Le développement durable sur nos territoires, l'éducation partagée, l'action culturelle et sportive.... La place des associations et des territoires dans un contexte politique, économique et culturel mondialisé.</p> <p>Une bonne notoriété de l'action de la Ligue 52 auprès des collectivités publiques se traduisant peu à peu par des partenariats. (PRE Joinville, chantiers de jeunes CCAVM, Coup de pouce, Enfance de l'art, Lire et faire lire...)</p>	<p><u>Des attentes non satisfaites de la part des associations affiliées :</u> Pour faire réseau : « du réseau pour se connaître et se reconnaître », « des collaborations sur des actions emblématiques », « des mutualisations pour toucher plus de public ».... Pour transformer la société par l'action éducative : « Re questionner la pertinence des démarches collectives et la production d'intelligence collective », « Rompre les difficultés sociales », « Participer à la construction d'un avenir commun ».</p> <p><u>Des pratiques fédérales peu fédératives :</u> Très peu de collaborations actives entre le centre fédéral et le réseau d'associations affiliées pour créer les conditions de la transformation sociale Une politique fédérale très en deçà en faveur de notre jeunesse Des liens avec le réseau affilié très distendus <u>Un centre fédéral fragilisé :</u> Trajectoire des résultats nets en baisse qui ampute nos fonds propres Un CF peu représentatif des associations affiliées Changement du leadership politique et technique à moyen terme de la fédération : besoin d'une stratégie d'anticipation et de transmission. Des coûts de charges de structure (loyers, consommables...) qui explosent Des immobilisations quasi nulles avec un outil de travail quasi inexistant</p>

MENACES	OPPORTUNITES
<p><u>Baisse prévisible des interventions publiques dans les années à venir :</u> obligation d'augmenter nos ressources issues du marché et celles issues du non monétaire. Pallier à l'amputation de la CPO MEN</p>	<p><u>Une dynamique régionale Ligue en émergence.</u> Des aides incitatives de la confédération pour la coopération entre fédérations au plan régional: La reconquête associative avec le contrat de développement de la vie associative (2013 – 2016) et l'optimisation de nos compétences</p>

<p>Pallier à l'affectation du soutien CG 52 sur des opérations Perte de 2 postes exonérations partielles ZRR(2012 et 2015)</p>	<p>CRVA en Région avec leur modèle économique (C2RA 2013) L'accompagnement des acteurs locaux des PEDT avec le fonds académique (2013-2014) et l'appel à manifestation d'intérêt de la Région et de l'Etat (2013-2014)</p>
<p><u>Légitimité de la fédération remise en question :</u> Représentativité du réseau (capacité à mobiliser) Reconnaissance non seulement de ce que l'on fait mais également de ce que l'on est (réseau de citoyens engagés pour le vivre ensemble)</p>	<p><u>Des dispositifs publics ou des lois à saisir :</u> La recomposition politique de nos territoires avec les intercommunalités à + de 6000 hab et des compétences accrues</p>
<p><u>Crise de l'engagement bénévole :</u> Comportement zappeur du militant Perte de sens global du militantisme associatif avec diminution des engagements. Moindre visibilité et lisibilité des associations et de leurs militants dans les jeux d'acteurs locaux</p>	<p>Le projet de création d'une Maison des associations par la ville de Chaumont avec un centre ressources vie associative La loi de refondation de l'école avec l'enjeu de l'éducation partagée Le projet de loi relative à l'ESS avec des politiques territoriales incitatives (Pôles Territoriaux de Coopération Economique) La loi relative aux emplois d'avenir avec l'enjeu de notre jeunesse peu compétitive sur le marché du travail Le renouvellement des porteurs DLA Le projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne source de notoriété et d'attractivité pour notre projet « Chemins de traverses » en coopération avec l'association « Aniers du Chatillonnais » .</p>

Utiliser les atouts pour exploiter les opportunités du projet 2014-2020

1. Développer et renforcer le lien fédératif entre le centre fédéral et notre réseau d'associations locales affiliées à travers :

- la co construction du « faire société » au plan local dans une relation centre fédéral – associations locales renouvelée (faire vivre les valeurs par la culture, le sport, les loisirs, l'environnement....sur les territoires intercommunaux)
- Une communication connectée du réseau (circulation montante et descendante de l'information)
- Des services aux associations affiliées qui répondent à leurs besoins et aspirations (rencontres annuelles du réseau, interpellations régulières des associations affiliées, rencontre départementale annuelle « La Ligue débat des questions de société»....)

2. Construire des réponses adaptées aux besoins des habitants et des territoires par des projets multi partenariaux thématiques sur les espaces « territoires de projet – territoires d'envie »:

- Des territoires apprenants avec la co construction de Projets Educatif Territoriaux (de la petite enfance à l'adolescence)
- Des territoires en transition avec la co construction de circuits économiques courts (éco activités, PTCE, mobilisation de l'épargne locale, monnaie complémentaire,)
- Des territoires faisant de leur jeunesse une ressource: mobilité locale, mobilité européenne, créativité, activité/emploi.....

-

3. Construire de la parole partagée et la porter dans l'espace public.

- Politique de la jeunesse des territoires (« Rencontres jeunes pour dialoguer en Région »....)
- Politique de l'engagement citoyen dans la vie associative des territoires (« Conseil de la Vie Associative Local »....)

-

Dépasser les faiblesses pour contrecarrer les menaces.

1. Implanter le centre fédéral à **la Maison des Associations de Chaumont** en gérant le centre ressources (amélioration du rayonnement et la visibilité de notre fonction CRVA) et en diminuant nos coûts de siège (gratuité de l'hébergement en contre partie de l'animation du Centre ressources vie associative)
2. Repenser notre **gouvernance fédérale** pour retrouver légitimité et représentativité avec :
 - plus de participation des parties prenantes de nos projets,
 - plus de transversalité dans les interventions des services fédéraux pour les associations et les projets territoriaux,
 - l'optimisation de nos compétences au plan régional Ligue pour rendre ou profiter d'un service d'ingénierie (formation des bénévoles, accompagnement associatif, accompagnement des initiatives locales...)
3. Une démarche volontariste de « **recrutement** » de nouveaux conseillers fédéraux pour militer avec et dans la Ligue
 - Préparer la transition du binôme Président / Directeur en 2015-2016.
 - Repérer et convaincre de nouveaux militants pour accéder aux responsabilités fédérales
 - Développer la formation politique et stratégique « **Faire vivre les valeurs associatives par la participation des parties prenantes** »
4. Expérimenter et développer le projet « **Chemins de traverses** » sur le PN, promesse d'immersion dans le massif forestier d'Auberive (tourisme durable, éco et auto formation, échanges de jeunes...)
5. Créer des **parcours militants de jeunes** amenant progressivement la prise d'initiatives et de responsabilités